



Date : 23/02/2010

Objet: Demande d'un certificat d'urbanisme opérationnel.

PJ: Plan de l'existant, plan du projet, photo du site.

## 1.1 Présentation du Projet :

**Problématique.** Maîtrise et Gestion intégrée des Ressources halieutiques et littorales de Corse

**Objectifs.** Ce projet vise à mettre en place les moyens (création d'une Plateforme marine) et méthodes (scientifiques, économiques, environnementales, éducatives, formatives, transfert de technologies, recherche) nécessaires à la maîtrise et à la gestion durable des ressources littorales et halieutiques de Corse, permettant : de réduire la dégradation des ressources et des habitats, la fragilisation des écosystèmes et les pertes de biodiversité, d'assurer la restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable de production, et de développer l'élevage d'espèces du littoral corse par de nouvelles techniques de productions aquacoles. L'objectif spécifique concerne la promotion d'un développement durable de la pêche artisanale traditionnelle maritime et de l'aquaculture à travers la planification et la co-gestion concertée locale des ressources halieutiques des écosystèmes littoraux de Corse.

**Stratégie.** Mettre en place un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture permettant une production d'alevins issus des ressources halieutiques du littoral Corse. Cette production permettra une meilleure compétitivité de nos entreprises aquacoles sur le marché actuellement très concurrentiel, une préservation de notre biodiversité marine, une restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable. Bien évidemment, ce pôle de transfert de technologie sera couplé à un Pôle de Recherche qui travaillera en collaboration étroite avec celui-ci sur différentes thématiques liées au domaine marin. Le but de ces recherches sera d'améliorer le niveau de connaissances sur différentes espèces marines, indigènes ou non, dans un but de production mais également de préservation de la biodiversité et de la ressource. Les moyens mis en œuvre pour parvenir à cet objectif sont notamment la gestion de la pêche, la gestion des écosystèmes, le repeuplement et l'aquaculture. De plus, afin de valoriser ces activités d'un développement socioéconomique durable, et de favoriser la sensibilisation des populations actuelles et futures sur ces thématiques, la création d'un Pôle de Formation pour professionnels avec possibilité de visite des laboratoires et aquariums semble incontournable.

**Moyens.** Création d'une Plateforme marine au bord de la mer, proche de la zone d'expérimentation sur les récifs artificiels (au large de Biguglia, Bastia), d'une réserve naturelle, d'un port et d'un aéroport internationaux, d'un réseau routier et d'un réseau ferroviaire accessibles, et qui regroupe :



- un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture, où seront étudiées les techniques de production (écloseries...) et d'élevage de différentes espèces du littoral corse (poissons, mollusques, crustacés...),
- un Pôle de Recherche fondamentale et appliquée sur le milieu marin et littoral axée sur cinq thématiques (Océanographie, Ressources halieutiques, Aquaculture, Biologie marine et Génétique, Ecosystèmes littoraux),
- un Pôle de Formation pour les professionnels et jeunes chercheurs, avec possibilité de faire visiter les aqualabs (aquariums-laboratoires) du Pôle de transfert de technologie et les laboratoires de recherche, selon le principe de la « Science en action » aux étudiants et écoliers.

**Appuis institutionnels.** Ministère de l'Ecologie. Ifremer. Collectivité Territoriale de Corse Office de l'Environnement de la Corse. Conseil Général de la Haute-Corse. Communauté d'agglomération de Bastia. Communes de Furiani et de Biguglia. Comité régional des Pêches (CRPMEM).

## **1.2 Localisation :**

Terrain du Casone sur la commune de BIGUGLIA Adresse: PINETO, cordon lagunaire de la Marana, 20 620 BIGUGLIA.

Le choix du site d'implantation de la Plateforme marine a été déterminé en tenant compte de différents critères d'ordre scientifique, stratégique, géographique et économique essentiels à la mise en place de la structure.

### **Critères de sélection du site d'implantation:**

#### **1. Critères indispensables au terrain**

- Positionnement géographique sur le littoral corse
- Proximité à la mer (indispensable au pompage d'eau de mer pour alimenter les bassins de nurserie et les aquariums)
- Proximité aux grands étangs et lagunes de Corse (indispensable à l'étude des ressources littorales et halieutiques : stocks et zones de reproduction et/ou de migration)

#### **2. Critères importants pour la structure**

- Proximité des récifs artificiels (nécessaire au suivi scientifique des ressources halieutiques, du repeuplement du milieu naturel et des zones récifales)
- Positionnement stratégique par rapport aux transports (port/aéroport/réseau routier et ferroviaire) sans avoir les inconvénients d'une grande agglomération (pollution marine portuaire, nuisance sonore, déchets domestiques...)
- Proximité des pêcheurs et aquaculteurs (principaux partenaires professionnels au projet)

#### **3. Critères souhaités pour le site**